



Légende

Zonage des eaux usées

- Zone vouée à l'assainissement collectif :
Zone dans laquelle la gestion des eaux usées (collecte et traitement) est assurée par le SIARE
- Zone en assainissement non collectif (ANC)
- Zones non aménagées
- Réseaux d'eaux usées
- Batiments
- Limite communale

0 500 1 000 m